Image not found or type unknown

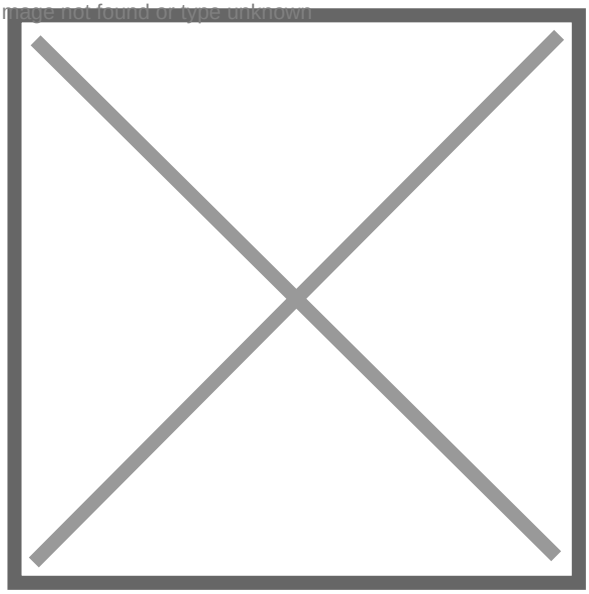

Rupture conventionnelle congés anticipés

Par **Nans**, le **18/04/2014** à **13:16**

Bonjour,
Ayant demander une rupture conventionnelle oralement à mes patron ceux ci l on refuser quelque temps après ils sont revenu sur leurs décision et me l on accepter seulement rien d officiellement écrit il me demande de faire une lettre de demande de congés anticipée le seul problème et que si je fait cette lettre alors que rien est officiellement écrit ni leur accord ni la procédure de rupture dois je faire cette lettre tout en me demandant si après il change d avis j aurais plus de congés pour l année et quoi mettre sur cette lettre pour me couvrir si il revienne sur leur décision et qu'il ont accepter mes congés anticipée
merci de vos réponses

Par **Nans**, le **19/04/2014** à **13:52**

Bonjour, Ils m ont déjà donné 2 semaine de congés sans courrier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés